

27 mar 2020 -20:34

## Conseil des ministres du 27 mars 2020

Un Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 27 mars 2020, sous la présidence de la Première ministre Sophie Wilmès.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale  
Communication externe  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael  
Service Rédaction (FR)  
+32 2 287 41 92  
+32 477 59 14 37  
[christophe.springael@premier.fed.be](mailto:christophe.springael@premier.fed.be)

Thomas Ferri  
Service Rédaction (NL)  
+32 2 287 41 42  
+32 471 67 07 73  
[thomas.ferri@premier.fed.be](mailto:thomas.ferri@premier.fed.be)

27 mar 2020 -20:34

Appartient à Conseil des ministres du 27 mars 2020

## Régie des bâtiments : conclusion d'un contrat de bail pour la police fédérale à Malines

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion d'un contrat de bail avec la police locale de Malines pour l'hébergement de la police fédérale.

La police fédérale a déplacé plusieurs services en interne dans le cadre de son masterplan. Le bâtiment situé *Zeutestraat 2A* à Malines est, suite à cela, fortement sous-occupé. Il est proposé de mettre fin à ce bail et d'héberger les services restants auprès de la police locale de Malines.

Dans ce cadre, le Conseil des ministres donne son accord sur la conclusion d'un contrat de bail pour une partie du bâtiment situé *Frederik de Merodestraat 88* à Malines.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,  
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires  
européennes  
Boulevard de Waterloo 115  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere  
Porte-parole  
+32 475 50 55 50  
[sieghild.lacoere@just.fgov.be](mailto:sieghild.lacoere@just.fgov.be)

27 mar 2020 -20:34

Appartient à Conseil des ministres du 27 mars 2020

## Participation de la Défense à un projet de "counter mobility" en Géorgie

Sur proposition du ministre de la Défense Philippe Goffin, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation belge à une initiative dans le cadre de la *Defence Capacity Building* et du *Substantial NATO-Georgia Package* au profit de la Géorgie.

Il s'agit de l'engagement opérationnel d'un officier pour une période d'un an, avec un relèvement tous les trois mois, en appui d'un projet de *counter mobility* en Géorgie. Cette initiative a pour but de développer et améliorer les concepts et procédés au niveau des forces armées géorgiennes. Elle contribue également au développement d'un plan de formation et d'un programme d'entraînement ainsi qu'à l'exécution d'exercices.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Philippe Goffin, ministre des Affaires étrangères et de la  
Défense  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 82 11

Nicolas Roisin  
Porte-parole (Affaires étrangères)  
+32 473 88 88 39  
[nicolas.roisin@goffin.fed.be](mailto:nicolas.roisin@goffin.fed.be)

Christine Calmeau  
Porte-parole (Défense)  
+32 477 88 01 60  
[christine.calmeau@goffin.fed.be](mailto:christine.calmeau@goffin.fed.be)

27 mar 2020 -20:34

Appartient à [Conseil des ministres du 27 mars 2020](#)

## Intervention de Finexpo dans deux demandes de crédit à l'exportation

Sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé deux demandes de crédit à l'exportation.

Il s'agit de :

- un don complémentaire pour première exportation d'un produit innovant par une PME dans le cadre de la livraison d'une unité de désalinisation de l'eau au Vietnam
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la livraison de 45 bus pour le transport public et pièces de rechange au Ghana

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,  
chargé du Commerce extérieur  
Rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 504 85 13

Erik Eenaerts  
Porte-parole  
+32 477 54 75 03  
[erik.eenaerts@ibz.fgov.be](mailto:erik.eenaerts@ibz.fgov.be)

27 mar 2020 -20:34

Appartient à Conseil des ministres du 27 mars 2020

## Appui de la Défense à la police intégrée en vue d'assurer des missions de surveillance

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem et du ministre de la Défense Philippe Goffin, le Conseil des ministres a approuvé le maintien du déploiement de militaires sur le terrain, dans le cadre du protocole d'accord relatif à l'appui de la Défense au service de police intégré en vue d'assurer des missions de surveillance.

L'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) a effectué une nouvelle analyse de la menace le 17 mars 2020. Le niveau de menace est maintenu au niveau 2. Un certain nombre de cibles potentielles sont en outre maintenues au niveau 3.

L'appui de la Défense est maintenu à un maximum de 550 militaires pour une période d'un mois, du 3 avril au 2 mai 2020. Ce nombre tient par ailleurs compte d'une capacité de réserve susceptible d'être immédiatement déployée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,  
chargé du Commerce extérieur  
Rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 504 85 13

Erik Eenaerts  
Porte-parole  
+32 477 54 75 03  
[erik.eenaerts@ibz.fgov.be](mailto:erik.eenaerts@ibz.fgov.be)

Philippe Goffin, ministre des Affaires étrangères et de la  
Défense  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 82 11

Nicolas Roisin  
Porte-parole (Affaires étrangères)  
+32 473 88 88 39  
[nicolas.roisin@goffin.fed.be](mailto:nicolas.roisin@goffin.fed.be)

Christine Calmeau  
Porte-parole (Défense)  
+32 477 88 01 60  
[christine.calmeau@goffin.fed.be](mailto:christine.calmeau@goffin.fed.be)

27 mar 2020 -20:34

Appartient à [Conseil des ministres du 27 mars 2020](#)

## Adaptation des subventions prévues pour la SNCB en 2019

Sur proposition du ministre chargé de la Société nationale des chemins de fer belges François Bellot, le Conseil de ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui adapte la répartition des subventions prévues pour l'exploitation et les investissements de la SNCB pour l'année 2019.

Le projet actualise les subventions prévues par l'arrêté royal du 21 décembre 2013. Il exécute ainsi une décision du [Conseil des ministres du 15 juin 2018](#) dans la cadre des plans d'entreprise de la SNCB et d'Infrabel. Une éventuelle actualisation de l'ensemble des subventions de la SNCB et d'Infrabel sera envisagée ultérieurement sur la base des résultats définitifs de l'exercice 2019.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

*Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les règles provisoires qui valent comme contrat de gestion d'Infrabel et de la SNCB*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

François Bellot, ministre de la Mobilité, chargé de skeyes et de la Société nationale des chemins de fer belges  
Rue Ernest Blerot 1  
1070 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 238 28 00  
<https://bellot.belgium.be>

Melisa Blot  
Porte-parole  
+32 471 44 92 49  
[melisa.blot@bellot.fed.be](mailto:melisa.blot@bellot.fed.be)

Jasper Pillen  
Porte-parole  
+32 472 78 89 17  
[jasper.pillen@bellot.fed.be](mailto:jasper.pillen@bellot.fed.be)

27 mar 2020 -20:34

Appartient à Conseil des ministres du 27 mars 2020

## COVID-19 : interruption des calendriers pour les délais de modification des listes de spécialités pharmaceutiques et dispositifs invasifs

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant l'interruption des calendriers qui déterminent les délais pour l'exécution des procédures de modification de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables et de la liste des implants et dispositifs médicaux invasifs.

Ce projet d'arrêté royal prévoit l'interruption, à partir du 13 mars 2020, des calendriers qui déterminent les délais pour l'exécution des procédures de modification de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables et de la liste des implants et dispositifs médicaux invasifs suite à la pandémie COVID-19. L'interruption est valable jusqu'à un moment à déterminer par la ministre.

Dans le contexte actuel, il n'est pas possible de garantir que les réunions et la concertation au sein des organes de décision pourront être organisés, dans la mesure où tant les dispensateurs de soins que les académiques jouent ici un rôle crucial, et que leur présence ne peut être exigée. Le respect des délais contraignants ne peut de ce fait pas être garanti. Dans la mesure où la sérénité, la discrétion et le cas échéant la confidentialité des discussions doit pouvoir être garantie, ces réunions ne peuvent être assurées au moyen d'outils IT ou vidéos. Afin de protéger l'accessibilité pour les patients, et de protéger simultanément les firmes contre des décisions intempestives et non souhaitées, le projet prévoit, dans ces circonstances exceptionnelles, d'introduire un clock-stop pour toutes les procédures avec effet au 13 mars 2020 minuit pour une période encore à déterminer mais limitée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, et de l'Asile et la Migration  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 528 69 00  
<https://www.deblock.belgium.be>

Audrey Dorigo  
Porte-parole (FR)  
+32 475 77 84 03  
[audrey.dorigo@minsoc.fed.be](mailto:audrey.dorigo@minsoc.fed.be)

Jelle Boone  
Porte-parole (NL)  
+ 32 499 14 26 99  
[jelle.boone@minsoc.fed.be](mailto:jelle.boone@minsoc.fed.be)

27 mar 2020 -20:34

Appartient à Conseil des ministres du 27 mars 2020

## Régie des bâtiments : optimisation d'une partie du portefeuille immobilier loué à la SA Befimmo

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'optimisation d'une partie du portefeuille immobilier loué à la SA Befimmo.

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la résiliation anticipative, totale ou partielle, de dix baux en Région flamande conclus entre la SA Fedimmo et la Régie des Bâtiments, moyennant le paiement d'une indemnité de résiliation. Le ministre chargé de la Régie des bâtiments est mandaté pour signer le(s) avenant(s) en exécution de cette décision.

En outre, le Conseil des ministres a approuvé la prolongation du bail conclu avec la SA Befimmo pour le bâtiment "Poelaert 3", situé place Poelaert 2-3-4 à Bruxelles, pour une période de 9 ans jusqu'au 18 décembre 2030. Il a également donné mandat au ministre pour signer l'avenant qui règle cette prolongation.

La Régie des bâtiments et la SA Befimmo ont négocié pour aboutir à une proposition d'accord global liant l'ensemble de ces baux.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,  
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires  
européennes  
Boulevard de Waterloo 115  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere  
Porte-parole  
+32 475 50 55 50  
sieghild.lacoere@just.fgov.be



27 mar 2020 -20:34

Appartient à Conseil des ministres du 27 mars 2020

## Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 21 décembre 2018 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Il s'agit de marchés publics, contrats, subsides, subventions ou autres dépenses soumises à la prudence budgétaire et concernant les domaines suivants :

- Finances
- Fonction publique
- Sécurité et Intérieur
- Asile et Migration
- Agenda numérique
- Télécommunications et Poste
- Affaires étrangères
- Défense
- SPF Chancellerie du Premier Ministre
- Lutte contre la pauvreté
- Intégration sociale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Première ministre, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://premier.be>

Steve Detry  
Porte-parole (FR)  
+32 473 56 77 04  
[steve.detry@premier.fed.be](mailto:steve.detry@premier.fed.be)

Elke Pattyn  
Porte-parole (NL)  
+32 479 33 51 48  
[elke.pattyn@premier.fed.be](mailto:elke.pattyn@premier.fed.be)

27 mar 2020 -20:34

Appartient à [Conseil des ministres du 27 mars 2020](#)

## Marchés publics pour la Défense

Sur proposition du ministre de la Défense Philippe Goffin, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement de deux marchés publics pour la Défense.

Il s'agit des dossiers suivants :

- un marché public relatif aux travaux d'infrastructure en support de la capacité MALE (*Medium Altitude Long Endurance*) à Florennes
- un accord-cadre pluriannuel (2020-2023) pour la réalisation de travaux de rénovation au profit de la Défense et d'organismes internationaux

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Philippe Goffin, ministre des Affaires étrangères et de la Défense  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 82 11

Nicolas Roisin  
Porte-parole (Affaires étrangères)  
+32 473 88 88 39  
[nicolas.roisin@goffin.fed.be](mailto:nicolas.roisin@goffin.fed.be)

Christine Calmeau  
Porte-parole (Défense)  
+32 477 88 01 60  
[christine.calmeau@goffin.fed.be](mailto:christine.calmeau@goffin.fed.be)